

Image not found or type unknown



Avis d'expulsion et de saisie

Par **angelik78**, le **23/07/2009** à **19:40**

Bonjour, nous avons eu des soucis pour payer notre loyer nous sommes passés en jugement et le verdict est tombé. nous devons quitter les lieux et on va être saisi, je voudrais savoir quand l'huissier doit passer exactement ? doit-il nous prévenir ? qu'a-t-il le droit de prendre ? et a-t-il le droit de rentrer dans toutes les pièces ? merci beaucoup